

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-10**

DATE DE CONVOCATION
23/03/2018

L'an deux mil dix -huit,
Le 29 Mars 2018 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
23/03/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Votants [17]
Exprimés [17]

Étaient présents :

Sophie MEURDESOLF, Dominique NAVET, Fabienne PRIMA , Bernard GRARE , Catherine VANDEKERKHOVE, Alain FIX, Michèle CAFFIER, Jean Pierre FLOUR, Michel QUANDALLE, Bernard, MOUSSAY, Béatrice BOULY , Valérie DRANSART , Guy PETIT,

Excusé(e)s :

Jean DIDIER donne pouvoir à Bernard GRARE
Marie Françoise LECAILLE donne pouvoir à Dominique NAVET
Michel CLABAUT donne pouvoir à Guy PETIT
Mme Michèle AUGÉ

Absent :

David NOEL

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Béatrice BOULY est nommée secrétaire de séance

Objet : PARTICIPATION COMMUNE BAINCTHUN – ACHAT SERRURE RUE DE LA CHAPELLE

Monsieur Le Maire expose que suite à des dégradations de la serrure, barrière rue de la Chapelle, il a été décidé de la remplacer par une nouvelle en accord avec la commune de Baincthun.
La commune de Baincthun a accepté de financer cette acquisition à hauteur de 50%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention est favorable et accepte l'émission d'un titre de recette à

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

02 MAI 2018



l'encontre de la commune de Baincthun pour la participation sur l'acquisition d'une serrure à hauteur de 50% du montant.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 29 Mars 2018

Le Maire



Jean Michel DEGREMONT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean Michel DEGREMONT", written over the printed name.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

02 MAI 2018

